



ORDRE DU JOUR N° 10

Officiers, sous-officiers, caporaux-chefs, caporaux, transmetteurs et personnels civils de l'école supérieure et d'application des transmissions.

Le lieutenant-colonel PERRIN quitte aujourd'hui le service actif après plus de 34 années passées au service de la France.

Admis à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, le 7 septembre 1970, le jeune PERRIN, ayant satisfait aux épreuves de l'examen de la 33^{ème} série choisit le Matériel, option « arme blindée et cavalerie » Après son année d'application à Saumur il décide de servir au 8^{ème} Régiment de dragons stationné à Morhange. Jeune officier chef de groupe de peloton canon, il fait beaucoup d'effort pour connaître son matériel et mène ses hommes avec rigueur et enthousiasme.

Le 4 août 1975, il est muté au 414^{ème} Bataillon de commandement et de soutien, pour emploi à la 414^{ème} Compagnie légère de réparation du matériel à Laon. Chef de la section technique d'emploi, humain et dynamique il domine parfaitement les situations délicates auxquelles il doit faire face. Promu capitaine en octobre 1977 il porte beaucoup d'intérêt à ses subordonnés ce qui lui vaut d'être un officier respecté et estimé de tous.

Affecté à l'Ecole d'application de l'arme blindée et cavalerie le 5 juin 1979, il est placé à la tête du détachement de soutien du matériel de Fontevraud et occupe également les fonctions d'adjoint au chef des services techniques. Durant son commandement il démontre toutes ses qualités dans la gestion du dépôt de munitions et des carburants ainsi que dans la conduite de ses hommes. Sportif et dynamique, il porte beaucoup d'attention à l'instruction militaire.

Le 30 août 1982, il est muté au Commandement des écoles de l'armée de terre de Paris. Rédacteur à la section formation armes et spécialités du bureau enseignement formation il s'adapte rapidement à des fonctions lui demandant de traiter de question d'un niveau supérieur. Aimant l'effort, le contact humain et le travail en équipe, il anime avec bonheur le sport de l'état-major.

Reçu à l'examen préliminaire d'admission à l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, il est admis à l'école supérieure de l'électronique de l'armée de terre de Rennes le 1^{er} septembre 1986. Promu commandant en janvier 1987 il est déclaré titulaire du diplôme d'ingénieur de l'armée de terre option Electronique et informatique.

A l'issue de sa scolarité, il est affecté en août 1988, au Centre d'études et de développement informatique du matériel de l'armée de terre de Satory. Chargé de suivre la maintenance, l'évolution et la mise en œuvre des applications du Matériel il travaille à un meilleur fonctionnement de l'organisation informatique. Promu lieutenant-colonel, désigné chef de section informatique générale, il est un cadre de valeur sur qui repose la qualité du service de l'informatique dans la chaîne du matériel. S'appuyant sur ses connaissances et son sens du dialogue, c'est un conseiller très écouté, en particulier pour toutes les questions touchant à l'outre-mer. Rigoureux dans son travail, il apporte de façon toujours judicieuse les éléments d'aide à la décision.

C'est en juillet 1998 que le lieutenant-colonel PERRIN rejoint notre école. Commandant de la division formation générale et multimédia, à l'écoute de l'ensemble de ses personnels, il s'attache développer un esprit de cohésion propre à favoriser l'épanouissement de chacun. Responsable de plusieurs entités aux missions très différentes, prestataire de service au profit de l'école, il recherche en permanence l'efficacité en formalisant les relations avec ses différents correspondants. Durant deux années, il concentre ses efforts sur la production et la gestion de la documentation et contribue à l'amélioration du potentiel audiovisuel de l'école. Depuis juillet 2001, le lieutenant-colonel PERRIN est chef du bureau contrôle de gestion. Convaincu de sa mission, faisant preuve d'abnégation, il a obtenu à force de persuasion la participation et l'adhésion de tous les services traitant du contrôle de gestion afin de fournir au commandement des indicateurs précis et rigoureux.

Officier de très grande valeur au comportement exemplaire, digne d'une confiance absolue, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, le lieutenant-colonel PERRIN est un officier accompli, qui laissera le souvenir d'un homme sympathique, attachant, d'une très grande probité, particulièrement dévoué.

Au moment où il quitte l'institution, au terme d'une carrière militaire réussie, riche en périodes de responsabilités et de commandements, je tiens à lui témoigner ma très grande reconnaissance et celle de ses chefs successifs et l'assurer de l'estime de ses pairs ainsi que de ses subordonnés pour tout ce qu'il a accompli pendant 34 ans consacrés au service de notre pays, de son Arme et de notre école.

Mon « petit co » de la promotion Général de Gaulle, je te souhaite bon vent pour ce nouveau chapitre du grand livre de ta vie que tu vas écrire.

